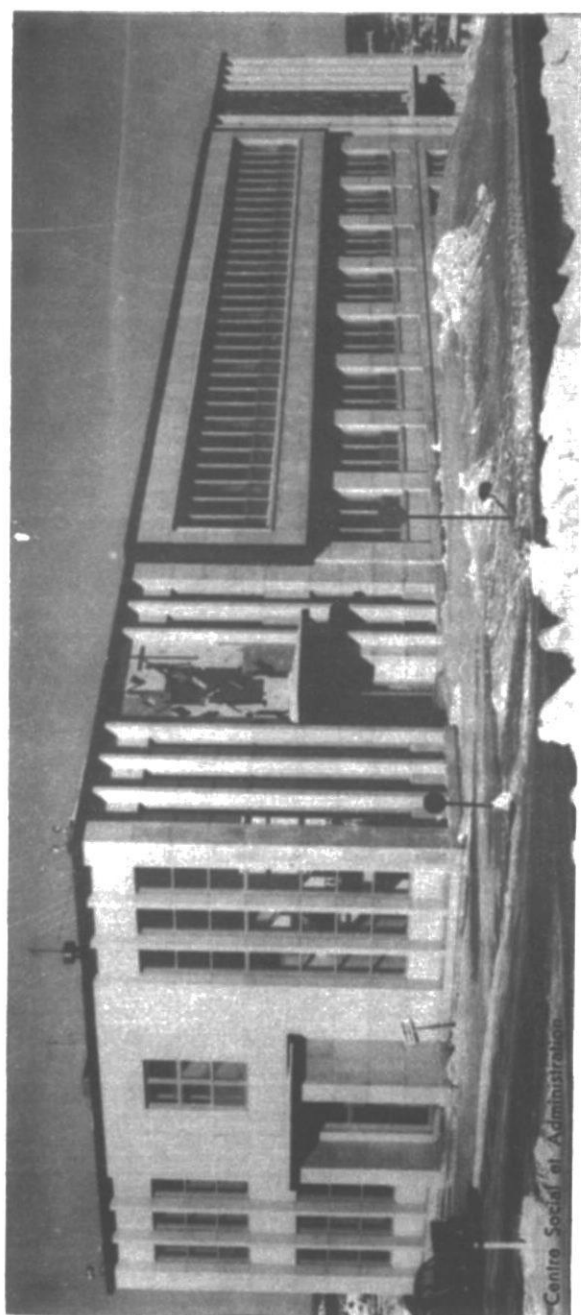


UNIVERSITE
DE
SHERBROOKE



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1961 - 1962

DEMANDE D'ADMISSION

1.— Toute demande d'admission à l'Université de Sherbrooke doit être présentée sur la formule officielle qu'on obtient du Secrétariat général, Université de Sherbrooke.

Elle doit être accompagnée des pièces suivantes:

- a) Certificat de naissance.
- b) Certificat de vaccination antivariolique récente (pas plus de sept ans).
- c) Quatre photographies récentes (2.5" x 3") dont une authentiquée au verso par la signature du père ou du tuteur de l'aspirant ou par celle du supérieur ou du doyen de l'institution d'où il vient.
- d) Certificat de bonne conduite signé par une autorité reconnue (collégiale, universitaire ou religieuse).
- e) Bulletin officiel complet et détaillé des notes obtenues pendant les quatre années académiques qui ont précédé l'obtention du grade de bachelier ou du diplôme présenté à l'appui de la demande d'admission.

Ce bulletin doit indiquer pour chaque année la note conservée dans chacune des matières, la moyenne générale et le rang ou classement du candidat. Pour les écoles relevant du Département de l'Instruction Publique, notes des examens officiels du Département de l'Instruction Publique.

- f) Document officiel attestant que le candidat possède le grade ou le diplôme invoqué à l'appui de sa demande d'admission (photostat ou certificat). (Il n'est pas nécessaire d'envoyer de diplôme).

2.— Tout diplôme d'une institution étrangère à la Province de Québec doit être accompagné d'un annuaire donnant le détail des programmes et des conditions requises pour son obtention.

3.— Tous les relevés officiels de notes doivent être revêtus du sceau de l'institution d'où ils proviennent.

4.— Tous les documents soumis (sauf les diplômes originaux) restent la propriété de l'Université de Sherbrooke.

5.— Aucun dossier ne sera examiné s'il n'est absolument complet.

6.— La demande d'admission et les pièces ci-dessus mentionnées doivent être adressées au Secrétariat général, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, P.Q. avant le 15 août.

7.— Toute demande officielle d'admission doit être accompagnée d'un chèque accepté ou d'un mandat de poste de \$5.00 (argent canadien) fait à l'ordre de l'Université de Sherbrooke. Ce montant n'est pas remboursable; il est cependant porté au crédit du candidat accepté.

8.— Un avis officiel d'acceptation ou de refus est donné au candidat. Si on exige de lui un examen d'entrée on l'en avisera au moins 30 jours avant la date de cet examen.

9.— La demande d'admission n'est pas une inscription. Le candidat admis doit remplir les formalités d'inscription dans les délais réglementaires qui lui seront indiqués en temps et lieu.

INSCRIPTION

L'inscription est la procédure en vertu de laquelle le nom du candidat est porté au registre d'une faculté ou école. Elle n'est complétée qu'après paiement au trésor des frais de scolarité et des frais accessoires. L'inscription se fait à partir du 15 août jusqu'à la date de la rentrée.

En résumé

Pour devenir élève de l'Université, l'aspirant doit donc normalement passer par les étapes suivantes:

1.- Requérir une formule d'admission, la remplir puis la retourner au Secrétariat général en y adjoignant les pièces exigées.

2.- Faire son inscription au secrétariat général. L'inscription implique que l'aspirant a répondu préalablement aux exigences de la faculté ou de l'école qui l'accueillera.

A tout élève régulièrement inscrit, l'Université remet une carte portant, avec sa photographie, l'attestation de sa qualité d'étudiant et la signature du secrétaire général.

3.- Acquitter le montant dû au début du 1er semestre, ou, dans certains cas très particuliers, s'entendre avec le trésorier au sujet de ce paiement.

DROITS A ACQUITTER

1.-Inscription annuelle (payable à la rentrée) (Ecole normale: \$10.00)	\$ 25.00
2.-Contribution à l'association des étudiants (payable à la rentrée)	\$ 15.00
3.-Frais de scolarité:	
Institut de Pédagogie	\$325.00
Collège universitaire:	
Cours du baccalauréat ès Arts	\$300.00
Immatriculation senior	\$325.00
Ecole normale	\$150.00
Droit	\$325.00
Sciences: Génie I - II	\$325.00
Sciences pures	\$325.00
Génie III - IV - V	\$375.00
Commerce: Année I-II	\$325.00
Année III-IV-V	\$375.00

Les frais de scolarité sont payables en deux versements égaux, le premier à l'entrée et le second en février. Pour tout retard dans le paiement de ces droits, les étudiants qui ne se sont pas entendus d'avance avec le trésorier sont passibles de suspension et, en ce cas, soumis aux règlements concernant la fréquentation des cours.

Les étudiants qui doivent recevoir une bourse peuvent habituellement s'entendre avec le trésorier pour acquitter les frais de scolarité à la réception de leur bourse.

L'inscription et la contribution à l'Association des étudiants se paient toujours à l'entrée.

On prévoit des déboursés d'environ \$75.00 par année dans les différentes facultés, excepté à l'Ecole normale où il suffit d'environ \$50.00.

Les étudiants qui font des travaux de laboratoire doivent déposer \$20.00 pour couvrir les bris possibles d'appareils. A la fin de l'année, on remet à l'étudiant la partie de cette somme qui n'a pas été utilisée.

ORGANISATION ACADEMIQUE

Faculté ou Ecole	Conditions d'admission	No. d'années pour obtenir le grade	GRADE
SCIENCES APPLIQUEES: GENIE	12e scientifique spéciale (avec noyenne suffisante) Immatriculation senior Diplôme d'Institut de technologie B.A. (section A ou B)	5	Baccalauréat en Sciences Appliquées et
	B.A. (section C) (examen d'admission)	4	Diplôme d'Ingénieur
SCIENCES DOMESTIQUES (filles)	11e Sc. Lettres	4	Baccalauréat en Sciences domestiques
	Versification 3e d'Institut familial	1	Immatriculation senior
SCIENCES PURES	12e scientifique spéciale Immatriculation senior (peut se prendre ici) Diplôme d'Institut de technologie	4	Baccalauréat en Sciences Options { Chimie Physique Biologie Mathématiques
	B.A.	3	
		1	P.C.B. (pré-médical)
INSTITUT DE PEDAGOGIE	Rhétorique 2e année Collège universitaire 2e Ecole normale	2	Baccalauréat en pédagogie
	B.A.	1	
	B. Péd.	1	Maîtrise en pédagogie
		2	Licence en pédagogie Licence en psychologie scolaire
COMMERCE	11e A (Sc. - Mathématiques)	4	Baccalauréat en Commerce
	11e B (Sc. - Lettres)	5	Maîtrise en Commerce Maîtrise en Sciences comptables
	Versification B.A.	2	Baccalauréat en Commerce
		3	Maîtrise en Commerce Maîtrise en Sciences comptables
DROIT	B.A.	4	Licence en Droit
COLLEGE UNIVERSITAIRE (garçons)	11e ou Versification avec examen d'admission	1	Immatriculation senior (permet d'entrer en 1ère année de Sciences)
		4	Baccalauréat ès Arts
ECOLE NORMALE (garçons)	11e A (Sc. - Mathématiques) 11e B (Sc. - Lettres) Versification (minimum: 70%)	4	Brevet "A" et Baccalauréat en pédagogie.
	Belles-Lettres (latin-Sciences)	3	Brevet "A"
	Rhétorique ou 2e Collège universitaire	2	
	B.A.	1	Baccalauréat en pédagogie

ORIENTATION ACADEMIQUE

Grade détenu par un candidat	Faculté ou Ecole où il peut s'inscrire	GRADE A OBTENIR	Nombre d'années d'études
	Commerce	Maîtrise en commerce	5
	Ecole normale (garçons)	Br. A et baccalauréat en pédagogie	4
	Collège universitaire (garçons)	Immatri-culation senior (1)	1
11e année:		B.A.	4
a) Sc.—Math b) Sc.—Lettres	Collège du S.C. (filles)	Immatri-culation senior (1) (11e A ou Sciences—Mathseulement)	1
	Ecole des sciences domestiques	Baccalauréat en sciences domestiques	4
Verification		Immatri-culation senior	1
	Cours clagique (pour adultes (cours du soir))	B.A.	100 crédits de 15 heures de cours
(1) L'Immatri-culation senior permet d'entrer en 1ère année de sciences			
12e scientifique spéciale (après étude du dossier)	Sciences appliquées (génie)	Baccalauréat en sciences appliquées	5
Immatri-culation senior			
Diplôme d'ingénieur en technologie	Sciences pures	Baccalauréat en sciences	4
Belles-Lettres (latin—sciences)	Ecole normale	Br. A et baccalauréat en pédagogie	3
Rhétorique ou 2e Collège universitaire	Ecole normale	Br. A et baccalauréat en pédagogie	2
	Institut de pédagogie	Br. A et baccalauréat en pédagogie	2
B. Péd.	Institut de pédagogie	Maîtrise en pédagogie Licence en pédagogie	1 2
	Droit	Licence en droit	4
B. A. (a et b)	Ecole normale Institut de pédagogie	Br. A et baccalauréat en pédagogie	1
	Sciences appliquées (génie)	Baccalauréat en sciences appliquées	5
	Sciences pures	Baccalauréat en sciences	3
B. A. (c)	Commerce —Baccalauréat pour —en 2e année de Sciences après examens	Baccalauréat en sciences Maîtrise en commerce	3 idem
B. A. (d)	Droit Institut de pédagogie et Ecole normale Commerce Sciences (après étude du dossier)	idem idem	idem idem

BOURSES

1. — MINISTERE DE LA JEUNESSE

a) PRET—BOURSES

Avantages: Maximum de \$300 pour étudiants demeurant chez leurs parents durant l'année scolaire. Maximum de \$500 pour étudiants demeurant dans un endroit où il n'y a pas d'université donnant un cours semblable à celui qu'ils suivent à l'Université de Sherbrooke.

Remboursable pour 40% de la valeur.

Conditions: Etre citoyen canadien
Habiter la province de Québec depuis au moins 5 ans.
Etre dans l'impossibilité d'entreprendre ou de continuer son cours sans cette aide. Faire demande avant le 15 septembre.

M. l'abbé Antoine Séguin, secrétaire général, est le représentant de l'Université au Comité des bourses.

Adresses: a) Le Secrétariat général, Université de Sherbrooke.

b) Service des bourses d'études
Ministère de la Jeunesse
39, rue Saint-Louis
Québec P.Q.

ou
35 ouest rue Notre-Dame
Montreal P.Q.

N.B. — Les étudiants de l'Ecole normale ne peuvent pas jouir de ce prêt—bourse.

b) PRET

Ces prêts s'accordent n'importe quand pendant l'année scolaire. Maxima: \$200 et \$500.

Conditions: Recevoir déjà un prêt—bourse et être dans l'impossibilité de continuer ses études sans cette aide.

Adresse: Le Secrétariat général, Université de Sherbrooke.

c) BOURSES AUX HANDICAPES

On obtient des renseignements à ce sujet en s'adressant au Service de rédaction des handicapés physiques
Ministère de la Jeunesse
9175, rue Saint-Hubert, Montréal, P.Q.

2. — DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PRET — BOURSES

Sur recommandation du principal de l'Ecole normale le Département de l'Instruction publique accorde des prêts—bourses (remboursables pour 50%) de \$50 à \$200 par année aux étudiants de l'Ecole normale dépourvus de finances, mais sérieux.

On s'adresse au principal de l'Ecole normale au mois de septembre, après l'entrée.

3. — DIVERS

a) R.O.T.P.

Programme d'instruction pour la formation d'officiers de forces régulières (armée marine, aviation).

Avantages: Scolarité payée par le Ministère de la défense nationale. Allocation pour achats de livres et instruments. Allocation de subsistance (\$65 par mois). Solde (\$63 par mois).

Conditions: Etre citoyen canadien. Etre célibataire. Avoir moins de 21 ans. Posséder les aptitudes physiques suffisantes. S'engager à servir 3 ans dans les forces armées après l'obtention du grade.

Adresse: Le Comité de sélection R.O.T.P.

Quartier général de la Défense nationale, OTTAWA.

I.O.D.E.

CONDITION: Etre enfant d'un père décédé ou rendu invalide à la seconde guerre mondiale.

Demandes: The Registrar Bishop's University Lennoxville P.Q.

b) Les Associations suivantes accordent des PRETS D'HONNEUR aux étudiants demeurant dans leurs régions respectives:

Le Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke
Adresse: 37, rue Brooks, Sherbrooke, P.Q.

L'Aide aux Etudiants des Ecoles supérieures du diocèse de Sherbrooke Inc.

Adresse: a/s Rév. Frère Directeur
825 sud, rue Bowen, Sherbrooke P.Q.

L'Amicale des Frères de la Charité de Drummondville
Adresse: 514 avenue des Frères, C.P. 68, Drummondville P.Q.

L'Aide aux Etudiants du Collège De-La-Salle de Thetford Mines Inc.
Adresse: C.P. 102, Thetford Mines, P.Q.

Prêts—étudiants Artisans
Adresse: 118 ouest rue Boivin Alma (Lac Saint-Jean), P.Q.

L'Aide aux Etudiants de l'Ecole supérieure de Granby Inc.
Adresse: Ecole secondaire du Christ-Roi, 55, rue Court, Granby

Etc. —

c) BOURSES PARTICULIERES
Bell Abbestos Mines Ltd./International Nickel Co. of Canada Ltd.
Southern Canada Power, etc. . .

Ces bourses sont réservées à un ou quelques étudiants. Elles ne sont pas toujours disponibles parce que ceux qui les ont déjà méritées ont le privilège de les faire renouveler. Le Secrétariat général pourra donner les renseignements nécessaires.

On trouvera de plus amples renseignements au sujet des bourses d'études dans la publication "Bourses d'admission à l'université, 1960" qu'on peut se procurer au Bureau fédéral de la statistique, Ottawa moyennant \$2.